

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Voiries de Libreville : Ali Bongo Ondimba visite les chantiers



Photo: DR

Le cortège présidentiel salué par les habitants des Charbonnages.

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a effectué, hier, une visite des chantiers des voiries de la capitale gabonaise. Des Charbonnages à Bel-Air en passant par Alibandeng Kiliba, Montalier, Dragage, Ondogo, le numéro un gabonais s'est enquis de l'état d'avancement du pavage des voies de ces quartiers situés dans le 1er arrondissement de la commune de Libreville.

Une descente sur le terrain, symbole de la détermination du président de la République à voir tous ces chantiers exécutés et livrés dans les délais contractuels. D'autant qu'une fois achevés, ils devraient faciliter et fluidifier les déplacements des populations et la circulation des automobilistes. Et le moins que l'on puisse dire est que l'initiative du chef de l'État a été chaleureusement accueillie et saluée par les riverains. Lesquels, au passage du cortège présidentiel, n'ont pas hésité à clamer leur satisfaction et à exprimer toute leur gratitude

à "Ya Ali, toujours proche des populations". Dans tous les cas, cette visite prouve à suffisance que le chef de l'État entend avant tout, privilégier les actes et les résultats concrets sur le terrain. Une exigence qu'il avait réitérée, le 10 mars, lors de la prestation de serment du gouvernement. En exhortant les membres de l'équipe "Ossouka Raponda II" d'être plus dynamiques, présents sur le terrain en poursuivant la mise en œuvre des chantiers prioritaires et la résolution des préoccupations des populations.

Le Refela Gabon lance ses activités

L.R.A.
Libreville/Gabon

Pour le lancement officiel de ses activités, récemment à l'Hôtel de Ville, le Réseau des femmes élues locales d'Afrique (Refela) section Gabon, a voulu marquer le coup avec une "entrée en matière" très pédagogique. En présence de la ministre de la Justice, garde des Sceaux, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, les femmes élues locales venues des quatre coins du Gabon, ont rappelé l'histoire de la naissance de leur plateforme sur le plan continental et indiqué leurs actions locales. Entre autres, le renforcement permanent des capacités des membres. D'où la présence à cette cérémonie d'une professionnelle du droit : la magistrate hors hiérarchie Sidonie Flore Ouwé.

Pour une parfaite maîtrise de la confection des actes de l'état civil (naissance, mariage et décès), en toute maîtrise de l'esprit et de la lettre de la loi, Mme Ouwé a édifié les élues locales sur la question. Rappelant que dans les modifi-

cations intervenues récemment dans le Code civil, le législateur parle de l'établissement de l'acte de naissance en 15 jours pour les bébés nés dans la commune et un mois pour ceux nés dans les départements. Au-delà de ces délais, l'établissement d'un acte de naissance passe par un jugement supplétif (déclaration tardive de naissance faite par un juge) délivré par un tribunal. Mme Ouwé a aussi évoqué le problème de reconnaissance de paternité de l'enfant ou inceste légal consistant pour un grand-père à figurer en tant que père dans l'acte de son petit-fils. "C'est un faux par déclaration mensongère". De quoi mieux faire comprendre aux femmes maires, les erreurs à éviter dans l'établissement des actes de naissance. À noter que le Refela Gabon est actuellement présidé par Gisèle Itoumba, maire de Ndendé. Les ambitions du réseau sont de proposer des stratégies et des actions visant à prendre en compte les préoccupations des femmes dans tous les domaines de la vie locale entre autres.



Photo: L.R.A.

Le Refela Gabon compte des femmes maires, dont nombreuses étaient au lancement de leurs activités vendredi 6 mai à l'Hôtel de Ville de Libreville.

Tribune des partis politiques

Au tour des femmes !

À quinze mois des élections générales dont la plus importante sera la présidentielle, quelques leaders de l'opposition ont, semble-t-il, compris l'impérieuse nécessité de faire bloc. Les principaux ténors de ce camp œuvrent désormais à la synergie des efforts. Objectif : tenter de mettre un terme à l'hégémonie du Parti démocratique gabonais (PDG), au pouvoir depuis plus de cinq décennies. Après la récente journée des parlementaires de l'opposition, organisée à Lambaréné, voilà que "Djoui L'akassi", une plateforme féminine dont les membres sont issues de huit chapelles politiques de ce camp vient d'être portée sur les fonts baptismaux. Une grande première dans les rangs de l'opposition !

Reste à savoir si ce nouveau regroupement n'est pas une pâle copie de l'Union des femmes du Parti démocratique gabonais (UFPDG). N'en déplaise aux réfractaires à la critique, dans le champ politique, les femmes ont, pour ainsi dire, toujours été reléguées aux seconds rôles, voire aux besognes ingrates. D'ailleurs, au "parti de masse", elles ont, jusque dans un passé récent, été juste utiles pour l'animation. Les plus âgés se souviennent des célèbres groupes d'animation dont l'utilité consistait à égayer l'assistance lors des meetings et célébrations du 12-Mars. Une situation bel et bien réelle ayant amené le "Distingué camarade président", comme on l'appelle du côté de Louis, à imposer des quotas [femmes et jeunes] dans le choix des

porte-étendards du "rouleau compresseur" aux différents scrutins électoraux. Dans les faits, sa volonté est-elle toujours respectée ? Question à mille francs. Pour revenir à "Djoui L'akassi", sa coordinatrice, Marie-Rose Melighe-Me-Ngwa, n'a pas caché l'intention de ses congénères de se positionner comme une véritable force de proposition. De quoi susciter les réserves de certains observateurs et autres analystes de la vie politique. Pour ne pas jouer les rabat-joie, attendons comme l'indique la maxime de "juger le maçon au pied du mur".

Yannick Franz IGOHO